CIRCULAIRE n° 2 3 8 4 7MFB/DGD du 2 5 NOV 2025

(DIFFUSION GENERALE)

Objet : Réajustement des niveaux des garanties financières pour l'exercice de l'activité de commissionnaire en Douane

Réf : - Acte Additionnel A/SA.2/12/17 du 16 décembre 2017 portant adoption du code des douanes de la CEDEAO ;

- Règlement n° 09/2001/CM/UEMOA du 26 novembre 2002 portant adoption du code des douanes de l'UEMOA ;

- Règlement n° 10/2008/CM/UEMOA relatif aux conditions d'agrément et d'exercice des commissionnaires en Douane ;

- Loi n° 2022-975 du 23 novembre 2022 portant Code des Douanes ;

- Circulaire n° 2334/MFB/DGD du 19 décembre 2024 portant relèvement du niveau du crédit d'enlèvement en Douane.

Aux termes de ma circulaire n° 2334/MFB/DGD du 19 décembre 2024 visée en référence, et conformément aux conclusions des concertations menées avec les organisations syndicales des Commissionnaires en Douane Agréés reconnues, j'informais le Service et les usagers du maintien à trente millions (30 000 000) de francs CFA du niveau de la caution d'agrément et du relèvement du niveau du crédit d'enlèvement en Douane à un montant minimum de cinquante millions (50 000 000) de francs CFA à compter du 1er janvier 2025.

Par la présente, et pour tenir compte du principe de leurs réajustements progressifs sur deux ans (2025-2026) convenu d'accord-partie, j'ai l'honneur de faire connaître que les niveaux minimums des garanties financières sont révisés à compter du 1^{er} janvier 2026, à raison de cinquante millions (50 000 000) de francs CFA pour la caution d'agrément et de cent millions (100 000 000) de francs CFA pour le crédit d'enlèvement.

Je rappelle que ces garanties financières, qui consistent en des soumissions bancaires annuelles déposées entre les mains de l'Administration des Douanes, sont des conditions à l'exercice de l'activité des commissionnaires en Douane agréés.

J'attache du prix au strict respect des dispositions de la présente.

Ampliations :

- MFB/Cab
- CGECI
- UGECI
- FNISCI
- OCOD
- Chambre Cce & d'Industrie CI
- Chambre Cce & d'Industrie Européenne
- Chambre Cce & d'Industrie France-Côte d'Ivoire
- Chambre Cce & d'Industrie Britannique
- Chambre Cce & d'Industrie Libanaise
- GUCE-CI
- PAA
- PASP
- Synd. des Transitaires de CI
- Synd. Nat. des Transitaires de CI
- Toutes Directions Douanes

Le Directeur

Général

General DA Pierre A.

Commandeur de l'Ordre National